

ORDRE DU JOUR

SÉANCE EXTRAORDINAIRE - TENUE LE 22 FÉVRIER 2021, À 9 H 20

9 H 20- OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est tenue en vidéoconférence conformément aux directives gouvernementales

ORDRE DU JOUR

CONSTAT DE LA LÉGALITÉ DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

- 1. Ouverture de la séance extraordinaire du 22 février 2021
- 2. Approbation de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 22 février 2021
- 3. Engagement de la Ville de Pincourt Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023
- 4. Adoption du Règlement d'emprunt numéro 890 pour l'acquisition et l'installation d'un système de déshydratation des boues à l'usine de traitement des eaux usées
- 5. Adoption du Règlement d'emprunt numéro 893 pour l'acquisition d'un automate de contrôle à l'usine de traitement des eaux usées
- 6. Période de questions
 - Les citoyens sont invités à soumettre leurs questions par courriel à greffe@villepincourt.gc.ca
- 7. Levée de la séance extraordinaire du 22 février 2021